



Saison 2020-2021 PV de la Réunion du COMITE DIRECTEUR du samedi 22 mai 2021

Présents : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, J. DENEUX, R. FOURNIER, F. HAZEBROUCK, R HOCQUET, M. KWAZEBART, C. LELEU, J.P. PIHET, M. ROBILLART, P. ROBILLART, P. ROMERO, A VERRON

Excusé : B. DANNELE G TURPIN

Absents : G DURANEL, S LABELLE

Invités : JB BLANQUART, R RABBIA

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour cette première réunion en présentiel depuis le mois d'octobre.

Il rappelle que cette réunion est principalement dédiée à la trésorerie. Les comptables de la société KPMG ont en effet rendu leurs premières conclusions sur les comptes de cette saison. Cependant les résultats définitifs ne seront donnés que d'ici quelques jours.

Jean Louis a également invité Jean Bernard BLANQUART afin qu'il puisse connaître les membres du comité et se présenter à eux, ainsi que Rachid RABBIA qui est maintenant chargé de la gestion informatique du C62 et s'est dernièrement chargé de paramétrer les ordinateurs des élus.

Approbation du PV du 12/05/2021 – Catherine LELEU

Catherine LELEU PROPOSE au vote le PV de la réunion du Comité du 12 mai 2021

15 votants : 14 pour 1 contre

Présentation Jean-Bernard BLANQUART

Jean Louis CARINCOTTE invite Jean Bernard BLANQUART à se présenter.

Jean Bernard BLANQUART explique son parcours professionnel. Il se dit très content de pouvoir œuvrer au sein du comité 62 durant le remplacement du congé maternité de Frédérique DAMIENS. Il espère que tout se passera bien, il présente les différents projets en cours de travail avec la technique du 62 et revient sur le projet de la ville de CALAIS évoqué lors de la réunion du 12 mai concernant l'opération « Terre de jeux 2024 ». Il en explique les différents points d'attraction et enverra prochainement un planning plus détaillé des activités. La date retenue serait le 03 juillet.

Dans le cadre des sélections il précise qu'une rencontre avec les encadrants est programmée pour le 18/06/2021. Il évoque également les Brevets Fédéraux, à ce sujet Jean Paul PIHET rappelle qu'une inscription au BF coûte 165€ pour les candidats. Cette somme est versée à la LIGUE mais 150 € sont reversés au comité.

Trésorerie- Annie CARINCOTTE

Annie CARINCOTTE précise qu'elle a encore travaillé cette semaine avec les comptables de KPMG et que le résultat annoncé constitue une grande surprise puisqu'il semble déficitaire de – 10.148€. Elle donne lecture du rapport de l'expert-comptable.

Le résultat de l'année est un déficit 10 148€ ; Ce résultat est certes en recul par rapport à 2019/2020,

Néanmoins le budget prévisionnel prévoyait un prélèvement sur les réserves de 39 300€ et cela ne semble pas avoir été pris en compte ! le prélèvement pourra donc se limiter à 10 148€, le montant du déficit.

Les faits majeurs impactant les comptes de la saison sont :

- Arrêt des compétitions et donc en conséquence la baisse des charges liées au fonctionnement des commissions notamment, (confère ci-dessous)
- L'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale pour un budget réalisé final de 170K€
- Une diminution du nombre de licenciés par rapport à la saison précédente (11 095 licences contre 12 866en 2019/2020)
- Un tarif licence hors assurance moyen de 30,2€ (avant avoir de 3€) en baisse sur la saison 2020/2021 pour tenir compte de la crise sanitaire contre un tarif moyen hors assurance de 40,7 € pour la saison précédente. Par ailleurs, le comité a décidé en complément d'octroyer un prélèvement exceptionnel et supplémentaire de 3 € par licence. En Conclusion, en aide à nos associations, le tarif moyen d'une licence hors assurance aura diminué d'environ 13,5 € par rapport à 2019/2020.
- L'application d'un plafond de reversement licence adopté par la ligue afin de soutenir les comités et les clubs. Ainsi, le reversement moyen à la ligue a été de 18,7 € par licence contre 25,2 € pour la saison précédente.

Ces faits marquants ont une conséquence sur les postes de charges et de produits pour la saison 2020/2021, le résultat en ressort légèrement déficitaire et peut être détaillé ainsi :

Organisation de l'AG fédérale : excédent de 3K€
 Fonctionnement du comité : déficit de 13K€
Total déficit : 10K€

Annie CARINCOTTE présente aux membres présents le tableau financier reprenant le détail des dépenses 2020/2021 ainsi que le prévisionnel 2021/2022.

Elle demande le vote de ce budget
15 votants : 13 Pour 2 Abstention

Commission électorale – René HOCQUET

René HOCQUET

La commission s'est réunie le 20 mai 2021 à LILLERS.

Etaient présents : Guilaine DEALET, René HOCQUET, Gérard et Olivia LEGER, Jean-Marie LEVANT. Isabelle COPENS candidate aux élections du Comité directeur du C62 est remplacée par Olivia LEGER (suppléante) en respect des statuts et de la conformité de la neutralité de la commission, cette personne a automatiquement démissionné de la commission.

La commission électorale du C62 basket-ball s'est réunie le mercredi 20 mai 2021 pour vérification et homologation des candidatures afin de compléter le Comité Directeur dont l'Assemblée Générale aura lieu le 19 juin 2021 à SAINT MARTIN LES BOULOGNE, ainsi que les candidatures des délégués à l'Assemblée Générale Fédérale du 16 octobre 2021 à PAU.

Candidatures aux postes de délégués Fédéraux :

4 candidatures, CARINCOTTE Jean Louis, DENEUX Jacques, CARINCOTTE Annie, LELEU Catherine ; ces candidatures sont recevables et seront proposées lors de l'AG.

Candidatures pour compléter le Comité Directeur du C62 :

6 postes sont à pourvoir (3 femmes et 3 hommes)

5 candidats ont posé leur candidature (2 femmes et 3 hommes)

Chez les femmes Patricia CALCOEN (Audruicq)- Isabelle COPPENS (St Nicolas les Arras)

Chez les hommes Guillaume TURPIN (Marquise)- Thierry MAISONNAVE (St Martin les BOULOGNE) - Danny PENIN (Isbergues).

Après vérification de ces candidatures, aucune anomalie n'a été décelée et elles donc sont recevables. Elles seront proposées aux clubs du C62.

Toutes ces candidatures seront envoyées aux clubs avec l'ordre du jour pour l'Assemblée Générale le 19 juin 2021 à SAINT MARTIN LES BOULOGNE.

Aide aux clubs – Patrice ROMERO

Patrice ROMERO revient sur les dossiers de subvention ANS dont il a fait allusion lors du dernier comité. La date limite étant maintenant dépassée il exprime son inquiétude quant au peu de demandes faites par les clubs. Il rappelle qu'il s'agit là des anciennes subventions CNDS. Il faudra se poser la question sur les attentes des clubs et savoir si le montage de ces dossiers de subvention sont bien accessibles à tous.

Questions diverses

Pour la CS jeunes, **Didier BOS** souhaite évoquer le point de malus normalement appliqué pour les équipes jeunes qui ne se présentent pas au match avec 7 joueurs minimum. Pour cette saison, le comité avait décidé, en raison des conditions exceptionnelles de fin de saison dernière, de ne pas appliquer ce point de règlement. Il sollicite à nouveau l'approbation du comité pour reconduire cette décision pour la saison 2021/2022.

Les membres du comité approuvent à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis CARINCOTTE remercie chacun pour sa participation et son attention. La réunion se termine à 13h00.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62